



Projet d'établissement

HALTE GARDERIE « L'ENVOL »

24, AVENUE ROGER SALENGRO
59200 TOURCOING
☎ 03. 20. 76.67.31 (accueil du Centre Social)
☎ 03. 20.76.90.49 (ligne directe halte-garderie)

1) Table des matières

2) PREAMBULE.....	3
a) Territoire d’implantation de la Halte-Garderie l’Envol	3
b) Public de la Halte-Garderie l’Envol.....	4
3) MISSIONS DE LA STRUCTURE	5
a) Rappel des missions du Centre Social	5
b) Missions – Article R2324-17 du Code de la Santé Publique (CSP).....	6
c) Mission de l’EAJE Halte-Garderie « l’Envol ».....	6
4) PROJET SOCIAL	7
a) Objectifs généraux:.....	7
b) Objectifs opérationnels :	7
c) Supports	7
5) PROJET EDUCATIF.....	8
a) Valeurs du Centre Social, tirées de la charte des centres sociaux.	8
b) Valeurs Educatives basées sur la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme.....	9
c) Nos objectifs éducatifs	9
6) PROJET PEDAGOGIQUE DE LA HALTE-GARDERIE « L’ENVOL ».....	10
a) Objectifs pédagogiques	10
b) Présentation des locaux	12
c) Le fonctionnement de l’EAJE	12
d) L’équipe pédagogique	13
e) L’accueil au quotidien.....	13
7) PARTENARIAT	16
8) PERSPECTIVES.....	16

2) PREAMBULE

a) Territoire d'implantation de la Halte-Garderie l'Envol

La halte-garderie l'Envol est située en Quartier Prioritaire de la Ville. Equipement EAJE intégré au Centre Social Bourgogne – Pont de Neuville, elle agit en transversalité avec les différents acteurs internes dans leurs missions en direction de l'enfant et de la famille.

En termes de données de fréquentation, le Centre Social compte :

- 650 familles adhérentes dont 62,23 % de la Bourgogne et 2,42 % du Pont de Neuville
- 1626 usagers en 2016 dont 843 inscrits en ACM, DIAPASON et ateliers et 118 en Halte- Garderie.
- 76 jeunes sont accompagnés individuellement et 198 jeunes collectivement (ateliers, sorties, forum et séjours...)
- Environ 300 personnes accompagnées par le secteur Insertion Sociale et Professionnelle
- Près de 500 personnes estimées accueillies dans les associations adhérentes et permanences (Restos du Cœur, Accueil Bourgogne, CIDFF, CAF, CNL, CLCV...)
- Près de 13 000 accueils physiques et téléphonique (soit près de 50 par jour).

La zone d'influence du centre social se situe donc principalement sur le quartier de la Bourgogne. A noter une part non négligeable de personnes habitants la Croix-Rouge.

Le Territoire Bourgogne - Pont de Neuville compte 10 392 habitants en 2012, soit 7154 pour la Bourgogne et 3 238 pour le Pont de Neuville. Ils représentent 11 % du nombre d'habitants de Tourcoing
Concernant le quartier de la Bourgogne :

La Bourgogne est le quartier où le revenu médian est le plus bas. Le revenu médian est de 590 euros par mois en 2013 (Tourcoing : 1 113 euros), 57,1% des ménages sous le seuil de pauvreté (2013) et près de 81% des ménages non imposables. Le revenu des ménages a baissé de 3,4% entre 2009 et 2013 (Tourcoing : +9,2%)

La principale catégorie socio-professionnelle est "ouvrier" avec près de 48% des actifs du quartier (Tourcoing : 34%)

La CAF couvre 2 400 allocataires dans le quartier soit plus de 82% des habitants couverts. 1 111 allocataires du RSA en décembre 2013 soit près de 27% des habitants de 25 ans et plus touchent donc le RSA en 2013

En 2011, 1 204 personnes bénéficient de minima sociaux soit un habitant sur 4 ayant au moins 20 ans. Pour 10,4% des allocataires de la CAF, les prestations de la CAF constituent 100% des ressources soit 745 habitants

Près de 1 900 allocataires de la CAF perçoivent une aide au logement en 2013 soit 72% des ménages concernés

90% des ménages du quartier sont éligibles au parc social (logements PLAI et PLUS)

on constate un recul démographique de 7,2% depuis 2006, soit une perte de 553 habitants. La densité diminue entre 2006 et 2012 mais reste forte : environ 6 700 habitants/km² en moyenne

2 458 jeunes de moins de 20 ans soit 35% et 3 006 jeunes de moins de 25 ans soit 42%. 3 614 habitants de 20 à 59 ans, soit 51% et 1 068 personnes de 60 ans et plus, soit 15%. Et enfin, 756 personnes de 65 ans soit 10.6% et plus et 256 habitants de 80 ans et plus, soit 3.6%.

On compte aussi 2 659 ménages en 2011 : Un léger recul du nombre de ménages (-1% entre 2006 et 2011 (Tourcoing : +1,7%)). 22% de ménages sont des familles monoparentales soit 600 familles

monoparentales dans le quartier en 2011 et 43% des ménages ont un ou plusieurs enfants en 2013 (Tourcoing : 36,8%).

Éléments d'analyse et d'observation :

La population est très paupérisée, dépend fortement des minimas sociaux, et vit dans une très forte densité.

La présence des enfants sur le quartier est très importante et ils sont très vulnérables (5 critères de vulnérabilité sur 7 sont réunis. Il en faut 4 pour valider le caractère vulnérable de l'enfant)

La population du quartier est très jeune (à noter que Roubaix-Tourcoing est l'une des zones les plus jeunes de la région). Cependant et plutôt logiquement il y a une augmentation du nombre de personnes de plus de 60 ans depuis 2006.

La population se caractérise par un taux de chômage élevé, un manque de qualification.

L'échec et le décrochage scolaire sont également à déplorer.

On observe également une sous-représentation de ménages composés d'une seule personne pour le quartier de la Bourgogne (en comparaison d'une ancienne ZUS comparable de Fives) et une surreprésentation de familles monoparentales.

b) Public de la Halte-Garderie l'Envol

La halte-garderie « l'Envol » accueille principalement des familles vivant dans le quartier de la Bourgogne à TOURCOING, attachées à leur quartier.

En termes d'analyse des besoins, nous constatons des difficultés et des carences éducatives : absence d'autorité parentale et d'exigences en matière de limites. Il existe un déficit dans le domaine de la parentalité. La famille connaît depuis plusieurs années des changements profonds. A côté de la cellule familiale classique, on rencontre maintenant un nombre important de formes familiales différentes :

- Famille élargie
- Famille reconstituée ou recomposée
- Famille mono parentale

Il apparaît donc nécessaire de penser des actions afin d'aider les enfants à acquérir des repères et des valeurs sur lesquels se construire. Il faut savoir repérer les difficultés ponctuelles ou non des familles et des enfants, savoir être à leur écoute et établir avec eux une relation de confiance pour qu'ils acceptent d'être aidés.

La halte-garderie a donc pour finalité d'accueillir les enfants et de les accompagner vers l'autonomie sans se substituer aux parents mais dans une réelle démarche de coéducation.

Plus qu'un mode de garde, la structure se veut être un lieu d'éveil et d'échange. L'enfant y rencontre des adultes, des enfants, des locaux, des jeux différents de son environnement habituel. L'enfant y vit souvent sa première expérience de socialisation. Il découvrira les règles de la vie en collectivité, le respect de l'autre, les limites, les repères, les interdits qui l'aideront à grandir et à se structurer.

3) MISSIONS DE LA STRUCTURE

La Halte-Garderie l'Envol fait donc partie intégrante du centre social. Elle participe ainsi à la mise en œuvre des missions du centre social.

a) Rappel des missions du Centre Social

Les centres sociaux répondent à un cadre de missions définies par la Cnaf. Or, une nouvelle circulaire, en date de juin 2012, reformule les missions des centres sociaux dans le cadre du champ de l'animation sociale locale.

Les missions générales des structures d'animation de la vie sociale locale, dans lequel on retrouve les centres sociaux, sont confirmées :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ; Il est ouvert à l'ensemble de la population à qui il offre un accueil, des activités et des services ; par là même il est en capacité de déceler les besoins et les attentes des usagers et des habitants. C'est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux.
- Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets : il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, et favorise la vie sociale et la vie associative. Il propose des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il favorise le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition.

De plus, cinq missions complémentaires aux missions générales, sont définies :

- 1) Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ; L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.
- 2) Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- 3) Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- 4) Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- 5) Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires

b) Missions – Article R2324-17 du Code de la Santé Publique (CSP)

Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leurs sont confiés.

Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

c) Mission de l'EAJE Halte-Garderie « l'Envol ».

Plus spécifiquement, la Halte-Garderie l'Envol se donne pour missions :

- D'accueillir le jeune enfant des parents nécessitant le recours au mode de garde en cohérence avec les missions du centre social et les projets social, éducatif et pédagogique.
- De proposer un accompagnement des familles autour de l'intérêt éducatif de leur enfant en lien avec les partenaires du centre social.

4) PROJET SOCIAL

a) Objectifs généraux :

Fort de son diagnostic, le centre social a défini ses objectifs généraux pour les 4 années à venir(2022-2025) à savoir :

- **Contribuer à la réussite Educative, à la formation des adultes et la montée en compétences des habitants**
- **Créer les conditions d'épanouissement personnel et professionnel des habitants.**
- **Renforcer chez les habitants le développement du Pouvoir d'Agir en matière de solidarité, de transition écologique, de numérique et de citoyenneté.**

C'est à partir de ces objectifs généraux, que se sont construits les objectifs opérationnels des différents secteurs d'intervention du centre social, dont la petite enfance.

b) Objectifs opérationnels :

La Halte-Garderie l'Envol a défini ses objectifs opérationnels à l'horizon de 2022 pour son projet social, à savoir :

- **Créer les conditions de développement des potentialités de l'enfant, sa confiance en lui, sa place au sein d'un collectif.**
- **Développer la prise de conscience du parent sur les besoins et les potentialités de leur enfant**
- **Développer des conditions de garde d'enfants répondant aux besoins de tous les parents, y compris ceux qui travaillent**
- **Développer des conditions de garde d'enfants répondant davantage aux besoins des familles concernées par la thématique du handicap**
- **Créer et développer des conditions d'échanges, de coopérations et d'entraides entre les familles avec ou sans l'appui du centre social.**

c) Supports

La Halte-Garderie l'Envol s'appuiera sur différentes actions, à savoir :

- Le projet pédagogique (voir ci-dessous)
- « Une place pour chacun, une place pour Tous »
- « Halte Avec mes Parents »
- Ateliers parentaux
- Sorties familiales exceptionnelles

Ainsi que sur ses partenaires (voir chapitre 7)

5) PROJET EDUCATIF

Au-delà du projet social, la Halte-Garderie, comme pour les autres modes de garde ou ateliers du centre social, s'attachera à transmettre auprès de son public les valeurs des centres sociaux et celles inscrites dans le projet éducatif au travers l'organisation de son EAJE et au travers du respect des points suivants :

a) Valeurs du Centre Social, tirées de la charte des centres sociaux.

Pour mettre en œuvre son projet, le centre social s'appuie sur des **valeurs**, des **acteurs** et une **façon d'agir**.

Des valeurs ?

1. **La dignité humaine** : tous ceux qui y travaillent ou s'y investissent bénévolement reconnaissent la dignité et la liberté de tous, hommes et femmes, de manière égale.
2. **La solidarité** : tous ceux qui y travaillent ou s'y investissent considèrent les habitants comme solidaires, c'est-à-dire capables de vivre ensemble en société. C'est notre conviction, l'une des plus profondes.
3. **La démocratie** : opter pour la démocratie, c'est vouloir une société ouverte au dialogue, au débat et au partage du pouvoir.
4. **La laïcité** ; défendre la laïcité, c'est ici encore défendre la garantie de notre vivre ensemble, qu'elles que soient ou non nos convictions religieuses.

Des acteurs ?

1. Des bénévoles, des militants, engagés pour un mieux vivre et faire ensemble,
2. Des salariés qualifiés : qui se forment régulièrement et travaillent de façon complémentaire pour mener à bien le projet social.
3. Des partenaires associatifs et institutionnels qui contribuent au projet social, soutiennent des actions ou des politiques publiques, et parfois même délèguent des services et des prestations.

Une façon d'agir ?

1. En contribuant au développement social local et en prenant en compte les spécificités du territoire.
2. En privilégiant la participation des habitants : prendre sa vie en main, échanger, dialoguer, participer... les habitants sont invités à le faire au centre social.
3. En développant une approche généraliste et collective : soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social... le centre social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille.

b) Valeurs Educatives basées sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

- **Respect de la personne** : de soi et des autres, dignité, refus des discriminations ; reconnaissance des cultures.
- **Liberté** : pouvoir faire ses choix en connaissance de cause.
- **Egalité en droits et en devoirs** : Respect des lois et des règles de vie.
- **Sens des responsabilités** : Etre responsable c'est accepter les conséquences positives et négatives de ses actes, c'est se donner librement des limites à sa liberté. C'est aussi, être acteur de changement social.

c) Nos objectifs éducatifs

- Amener les enfants et les adolescents à être des citoyens responsables et à participer au « mieux vivre ensemble ».
- Amener les enfants à imaginer en permanence une alternative à toute forme d'expression violente.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personnalité de chacun des enfants et des adolescents.
- Conduire les enfants et les adolescents à rester continuellement en éveil par rapport à leur environnement, afin de construire en permanence leurs savoirs.
- Favoriser les relations intergénérationnelles afin de préserver et/ou de resserrer les liens entre les générations.
- Sensibiliser les enfants et les adolescents à la nécessité d'établir avec son environnement une relation respectueuse d'un « développement durable ».
- Amener les enfants à s'alimenter de manière équilibrée et à se dépenser régulièrement afin de préserver leur capital « santé ».

6) PROJET PEDAGOGIQUE DE LA HALTE-GARDERIE « L'ENVOL »

Pour mener à bien ses projets social et éducatif, la Halte-Garderie l'Envol développera un projet pédagogique adapté, dont voir la présentation.

a) Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'accueil, l'épanouissement, le développement psychomoteur, socio-affectif, cognitif de l'enfant
- Contribuer à la construction de la personnalité de l'enfant en l'accompagnant avec bienveillance, respect, écoute et attention
- Accueillir les enfants porteurs de handicap ou en difficultés
- Favoriser le développement du langage et l'acquisition de l'autonomie
- Contribuer à la socialisation
- Préparer l'enfant à l'entrée à l'école maternelle
- Participer à la prévention des troubles de santé
- Etablir une véritable communication avec les parents
- Accompagner les parents et les valoriser dans leur fonction parentale
- Relations d'aide, d'écoute, de soutien, axées sur le respect des valeurs éducatives, culturelles et sociales des parents sans jugement, ni substitution
- Développer une liaison école, famille, quartier
- Ouvrir et accompagner les familles vers la culture

1) Organisation pédagogique

a) Par rapport aux enfants

Il se décline autour de 6 axes :

→ Développer la motricité : motricité fine et globale

- En aménageant l'espace
- En aidant l'enfant à prendre conscience de son corps et à élaborer son schéma corporel par la mise en place de parcours psychomoteurs, des temps d'expression corporelle
- Développer son habilité, son équilibre, sa coordination, sa latéralité (vélos, ballons...)
- Développer sa dextérité par des manipulations diverses
- Ateliers organisés par la psychomotricienne

→ Développer l'autonomie

- En exploitant les situations offertes par la vie quotidienne (habillage/déshabillage, rangement, manger seul, faire des choix, se laver les mains, aller seul aux toilettes (sous la surveillance bienveillante de l'adulte ...)
- Donner la possibilité à l'enfant de choisir son activité, de participer ou non

→ Développer l'éveil sensoriel (développer les 5 sens : goût, odorat, ouïe, sens olfactif, vue)

- Jeux tactiles, jeux d'eau, ateliers cuisine, arts plastiques...

→ Développer le langage et la socialisation

- En étant à l'écoute de chaque enfant
- En verbalisant le quotidien de l'enfant au travers de toutes les activités
- En verbalisant ses émotions
- En aménageant des coins de jeux propices aux jeux d'imitation et d'identification (coin poupée, marionnettes, ...)
- Proposant des livres et des moments de lecture
- En organisant des temps d'animation autour du livre et du jeu en partenariat avec la Ludomédiathèque Colette
- Inculquant des règles de vie en société, en posant des limites, des repères, des interdits
- En favorisant le vivre ensemble et le respect de l'autre

→ Développer un sentiment de sécurité et d'estime de soi

- Par une pédagogie de la réussite : valoriser ce que fait l'enfant, ne pas le comparer à un autre
- Lui donner un sentiment de confiance
- Lui donner le plaisir d'agir par des jeux et activités attrayants

→ Faciliter le passage à l'école maternelle et aux ACM (accueil collectif de mineurs)

- Par des temps « passerelles » halte-garderie /école-halte-garderie/ACM
- Par un travail en partenariat à l'interne et à l'externe
- Par un travail de concertation avec nos partenaires autour de projets communs

b) Par rapport aux parents

- Etablir une relation de confiance parents/professionnels
- Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle
- En facilitant l'exercice d'activités professionnelles, l'entrée en formation, un parcours d'insertion
- Transmettre les informations
- Inviter les parents à participer aux moments festifs (allumoirs, fête de quartier, fête de Noël, Pâques, Carnaval, goûter de fin d'année, sorties)
- Entretien individuel avec la responsable : écoute des familles, contrat d'inscription, projet d'accueil individualisé...)
- En proposant des ateliers parents/enfants (création de livres, musique, psychomotricité)
- En proposant des rencontres thématiques (aborder des thématiques de santé et d'éducation : sommeil, automédication, autonomie, alimentation...)
- En proposant des fiches de menus pour des repas équilibrés
- Valoriser les compétences des parents et les soutenir dans leur fonction éducative
- En accompagnant les initiatives parentales, en recueillant les questions et les propositions des parents dans des domaines concernant les dimensions collectives de l'accueil et de la vie quotidienne des enfants au sein de la HG.

- Proposer l'accompagnement des enfants à la Ludomédiathèque Colette.
- Associer les parents au développement culturel et social de leur enfant et proposer des sorties culturelles « hors les murs »
- Sensibiliser les parents au danger de l'automédication, les informer sur des notions de santé et les dispositifs existants, et sensibiliser au parcours de soins
- Rompre l'isolement social (café des parents, petits déjeuners, confection d'un repas commun)
- Orientation vers les activités proposées par les secteurs adultes, familles du Centre Social

b) Présentation des locaux

La halte-garderie est composée de différents espaces :

- 1 bureau permettant l'accueil individuel des familles
- Un hall d'accueil aménagé de porte-manteaux et de casiers pour les enfants avec leur photographie.
- Des supports d'information (ponctuelle et permanente) pour les familles.
- un mur pédagogique (expression des enfants, photographie, supports pédagogiques)
- 2 plans de change en hauteur.
- 1 espace cuisine-réchauffage des repas.
- 1 salle de repas pour les enfants. Cette pièce peut être également utilisée comme salle d'activité ou salle de rencontre.
- 2 salles de jeux
- 3 dortoirs (lits à barreaux et lits bas)
- 1 salle de propreté avec 1 table de change et 2 toilettes
- 1 salle de propreté avec 1 table de change et 1 lavabo double
- 1 local de rangement
- 1 placard utilisé pour le stockage des affaires du personnel et du matériel pédagogique
- 2 jardins clôturés avec 1 terrasse dallée.

c) Le fonctionnement de l'EAJE

La halte-garderie a une capacité d'accueil de 20 places par demi-journée ou journée complète pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

3 types d'accueil sont proposés :

- Accueil régulier
- Accueil occasionnel
- Accueil d'urgence

Ses horaires sont les suivants :

- Mardi : 8h30-12h00/13h30-17h15
- Mercredi : 9h00-12h00/13h30-17h15
- Jeudi : 8h30-12h00/13h30-17h15

- Vendredi : 8h30-12h00/13h30-17h15

d) L'équipe pédagogique

L'équipe éducative veille à l'épanouissement et au bien-être de chaque enfant dans un cadre sécurisant et chaleureux. L'équipe pluridisciplinaire répond au mieux aux besoins des enfants et des parents (santé, éducation, hygiène...)

L'équipe de la halte-garderie est composée de :

- 1 Directrice Infirmière,
- 1 Directrice Adjointe Psychomotricienne,
- 2 Auxiliaires de Puériculture
- 2 Animatrices Petite Enfance
- 1 agent d'entretien (réchauffage des repas, préparation des gouters, vaisselle, entretien des locaux
- 1 médecin référent

e) L'accueil au quotidien

- LA PERIODE D'ADAPTATION

L'adaptation est un moment important qui consiste à accompagner l'enfant et son parent dans une séparation progressive en observant et respectant le temps de chacun. Cette période d'adaptation peut être plus ou moins longues. Toujours avec la présence des parents au début puis en augmentant au fur et à mesure le temps de séparation. Ce passage d'un environnement familier à un environnement étranger doit se faire dans un climat de confiance mutuelle. Il va s'agir de tisser des liens pour créer un climat sécurisant. Au moment de cette séparation, l'objet transitionnel, communément appelé « doudou », tout comme la tétine, peut-être une présence rassurante, un moyen de lutter contre l'angoisse de séparation. Verbaliser à l'enfant ce qui se passe en lui (reconnaissance de ses émotions), pour lui est essentiel.

- LES TRANSMISSIONS

Elles se font généralement à l'accueil et au départ de l'enfant. La famille nous transmet les informations nécessaires au bon déroulement du temps de présence de l'enfant dans la structure. Elles constituent un temps d'échanges privilégiés avec les parents et permettent la liaison entre la halte-garderie et la maison. Les temps forts, les anecdotes de la journée sont évoquées afin que les parents perçoivent le vécu de leur enfant en leur absence. L'accueil et le départ des enfants doit être individualisé.

- CHANGE ET PROPETE

le change est un moment d'échange individuel avec l'adulte. L'adulte saura créer un climat de confiance et de sécurité en prenant soin de verbaliser son action avec des mots simples, et de manipuler l'enfant avec douceur et précaution. En fonction du développement de l'enfant, des actions en faveur de l'autonomie peuvent être proposées.

Pour les plus grands, le passage de la couche au pot se fait selon l'âge, la disposition de l'enfant dans l'apprentissage de la propreté. Ce moment doit être travaillé avec la famille, initié par l'enfant et poursuivi à la halte-garderie. Chaque enfant a son rythme dans l'acquisition de la propreté et son désir d'autonomie. Il est important de le respecter et de ne pas vouloir précipiter les choses notamment dans la perspective de l'entrée à l'école maternelle.

- LES REPAS

- Nous proposons une collation le matin
- Les enfants se lavent les mains avant et après le repas
- Le repas est servi en petits groupes et les sorties se font de manières échelonnées
- Pour les plus petits, à la demande
- Nous favorisons des actions en faveur de l'autonomie (choisir sa place, se servir, s'essuyer ...)

Les repas, véritables moments d'expériences sensorielles, de convivialité, de repère dans le temps, participent à l'acquisition de l'autonomie et à la découverte des goûts, des odeurs, des textures...

- LE SOMMEIL

Les enfants sont accompagnés à la sieste par un adulte qui restera présent et l'accompagnera dans son endormissement. Les rythmes et temps de sommeil varient d'un enfant à l'autre et l'équipe s'attachera à les respecter. Doudous, tétines, câlins, berceuses, accompagneront l'enfant afin de créer un climat sécurisant. Les enfants sont invités à se déshabiller et à s'habiller seuls, avec l'aide de l'adulte si nécessaire. Les temps de sieste sont échelonnés.

- L'ACCUEIL DE L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Le décret de 2000 précise que les établissements « concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou une maladie chronique ». Le partenariat pluridisciplinaire est essentiel pour une cohérence autour de l'enfant et de sa famille.

Chaque enfant accueilli au sein d'un établissement collectif est unique, chaque enfant est différent, il est accueilli avec sa famille dans sa différence. La « pédagogie de la diversité », approche conçue par l'ACEPP (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnel), s'appuie sur le postulat que l'accueil de tous les enfants est un droit et passe par une adaptation et un assouplissement des pratiques des structures de la petite enfance, accueil par une approche individualisée prenant en compte les besoins spécifiques de chacun tout en favorisant son intégration dans le groupe.

Dans le cadre du « projet « publics et territoires » financé par la CAF, la halte-garderie l'Envol bénéficie de la présence d'une Psychomotricienne à mi-temps. Elle intervient dans le but

d'accompagner les parents et les jeunes enfants porteurs de handicap ou avec suspicion de handicap. La psychomotricienne établit des Projets d'Accompagnement Individualisé (PAI) en présence des parents. Elle contribue au soutien à la parentalité afin d'amener les parents vers un mieux-être parental et familial. Elle sensibilise les parents à l'approche psychomotrice, elle prête une écoute attentive aux difficultés évoquées par les parents et les conseille. Elle propose des ateliers parents/enfants pour renforcer le lien. Le suivi psychomoteur est effectué pour la mise en place de séances individuelles ou de groupes et permet d'atténuer et de compenser les difficultés ou retards de développement que présente le jeune enfant.

- LES ACTIVITES/LES JEUX

Le jeu est l'activité première de l'enfant. C'est en jouant qu'il apprend, c'est au contact des autres enfants qu'il se socialise. Le jeu contribue au développement physique, cognitif, linguistique et socio-affectif. L'aménagement de la halte-garderie, les moments rituels, la stabilité de l'équipe, les relations de confiance établies avec les familles, sont des repères favorisant le sentiment de sécurité de l'enfant. Ce sentiment de sécurité va l'amener à vivre des expériences et l'aider à accéder à une certaine forme d'autonomie. L'équipe va organiser l'espace et le temps afin de répondre aux différents besoins et intérêts de l'enfant et multiplier les situations motivantes. L'enfant doit être valorisé, respecté dans son individualité, invité à prendre des initiatives. Lui reconnaître le droit à l'erreur, c'est lui permettre de ne pas se vivre dans une forme d'échec personnel. D'où la nécessité d'une pédagogie de la réussite qui permet à l'enfant d'avoir une réserve de « réussite » et de « succès » qui l'aideront à persévérer et à bien vivre les futures épreuves et autres apprentissages qui l'attendent.

Les besoins de l'enfant en halte-garderie sont :

- Besoins moteurs (besoin de mouvement, courir, grimper, sauter..., découvrir son corps, élaboration du schéma corporel, organisation spatio-temporelle...)
- Besoins sociaux (découverte des autres, socialisation, découverte des règles du groupe, développement du langage, limites et repères)
- Besoins de calme, de repos (possibilité de retrait en alternance avec des moments interactifs)
- Besoins affectifs (lui donner confiance en lui, dépasser ses craintes et ses angoisses, développer l'estime de soi, sentiment de sécurité, mettre des mots sur ses émotions)
- Besoins psychologiques (affirmation du **MOI et du NON MOI**, découverte du **JE**, l'âge du **NON**, début de l'imitation, de l'identification à l'adulte)

7) PARTENARIAT

La halte-garderie « l'Envol » s'implique dans la vie du quartier. A ce titre, elle tisse un réseau partenarial avec les structures établies sur les quartiers de la Bourgogne/Pont-de-Neuille.

- Passerelles avec l'école maternelle Chateaubriand
- La crèche familiale (accueil d'assistantes maternelles et des enfants qui leur sont confiés)
- La Ludo-médiathèque Colette (prêt de jeux, temps d'animation autour du livre)
- La PMI
- Le CAMSP (rencontres et synthèses sur des enfants ciblés par notre équipe ou par les professionnels du CAMSP)
- Le service petite enfance de la ville de Tourcoing, qui nous sollicite pour l'accompagnement D'enfants et de familles en difficulté.
- Les autres structures Petite Enfance des Centres Sociaux de Tourcoing (projets, analyses de pratiques...)
- CSM
- Partenariat à l'interne avec les secteurs : ACF, RSA, PLIE, ACM
- Intervenants extérieurs en fonction des thématiques
- Conservatoire de musique de Tourcoing et Hospice d'Havré (spectacle, intervenant musical)

8) PERSPECTIVES

Développer la halte-garderie afin de répondre aux enjeux du projet de rénovation urbaine, aux besoins des habitants et favoriser la mixité sociale :

- Ouverture le lundi en mode de garde
- Elargir l'amplitude horaire (8H – 18H30)
- Augmenter la capacité d'accueil (24 places)
- Augmenter le nombre de places en journée
- Fournir les repas et les couches